



DOCUMENT PUBLICITAIRE À VALEUR NON CONTRACTUELLE

Visa Infinite

La carte très haut de gamme qui vous offre privilèges et expériences uniques.

L'essentiel

Un concierge disponible 24h/24 et 7j/7 pour vous accompagner au quotidien et en cas d'urgence. Des Événements sur mesure, des Privilèges et des Invitations qui vous sont réservés grâce à Visa Infinite - le Club. Les garanties d'Assurances et d'Assistance les plus élevées pour voyager en toute tranquillité⁽¹⁾.

Caractéristiques

- Carte de paiement et de retrait utilisable en France et à l'étranger, auprès de tous les commerçants et les distributeurs de billets affichant le logo VISA.
- Des plafonds de paiements et de retraits supérieurs à ceux de la carte Visa Platinum.
- Le concierge Infinite pour prendre en charge vos tâches quotidiennes, organiser de A à Z vos événements familiaux et amicaux, vos loisirs et vos vacances, vous assister en cas d'urgence (opposition carte, avance d'espèces à l'étranger...).
- Un accès à Visa Infinite - le Club qui vous propose des Événements sur-mesure, des Privilèges chez des marques partenaires de renom et une Invitation⁽⁶⁾ par an.



- Une couverture Assurances / Assistance plus étendue, pour vous couvrir, vous et votre famille, lors de vos déplacements en France et à l'étranger⁽¹⁾.
Exemples de garanties : Assurance décès/invalidité, modification/annulation de voyage, Neige et Montagne, retards de transports... Rapatriement, frais médicaux à l'étranger...
- Un service de dépannage cash sous 48h à l'étranger.
- Service de mise en opposition de la carte 24h/24 et 7j/7, en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte.
- Fonctionne en sans contact.
- Compatible avec les solutions de paiement mobile.
- Carte disponible uniquement en débit différé.

Bon à savoir

De la souplesse dans la gestion de votre budget mensuel !

- Votre carte de paiement fonctionne en mode débit différé. Vos paiements par carte sont rassemblés, et débités en une seule fois, tous les mois à date fixe (le 04 du mois suivant)* : c'est l'encours des paiements par carte. Le suivi de cet encours peut se faire à tout moment via la banque à distance (internet et mobile) et permet d'anticiper la provision nécessaire sur votre compte.
- Le débit différé peut permettre une gestion mensuelle de votre budget différente de celle en débit immédiat, puisque la trésorerie disponible sur votre compte n'est affectée des paiements par carte qu'une fois par mois. Il est ainsi possible de gérer différemment les frais qui seront remboursés (frais médicaux, frais professionnels...), ainsi que les dépenses importantes.
- La carte à débit différé peut vous offrir davantage de possibilités d'utilisation. Par exemple : certaines agences de location de voiture à l'étranger préfèrent les cartes avec la mention « crédit », aux cartes marquées uniquement « débit ». Les cartes à débit différé comportent la mention « crédit ».

* Contrairement aux paiements, les retraits d'espèces réalisés aux distributeurs automatiques de billets et aux guichets sont débités immédiatement de votre compte.

Le +

Grâce à l'application mobile Caisse d'Épargne, vous avez la possibilité de **piloter votre carte bancaire*** :



- Gérer vos plafonds.
- Visualiser votre code secret.
- Verrouiller / Déverrouiller votre carte temporairement.
- Activer / Désactiver les paiements et retraits à distance et/ou à l'étranger.
- Faire opposition en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte.

Ces fonctionnalités sont désormais possibles directement dans l'application mobile de votre Caisse d'Épargne.

* Sous réserve d'être abonné au service de banque à distance de votre Caisse d'Épargne. Voir autres conditions pour ces fonctionnalités de pilotage de la carte, en agence ou sur le site www.caisse-epargne.fr.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.

(1) (6) Voir mentions légales au dos.

Paieement mobile

La Caisse d'Epargne vous propose deux solutions de paiement mobile sans contact*. Grâce à Apple Pay et Samsung Pay, vous pouvez régler vos achats par carte avec votre smartphone chez tous les commerçants équipés de la technologie sans contact et acceptant la marque VISA.

* Voir la liste des cartes éligibles, les appareils compatibles et les autres conditions d'utilisation de la carte Visa Caisse d'Epargne dans Apple Pay et dans Samsung Pay sur www.caisse-epargne.fr



Garantie achat⁽²⁾

Tous les achats réglés avec votre carte Visa Infinite Caisse d'Epargne sont couverts contre la détérioration et le vol avec effraction ou par agression.

La couverture s'élève au maximum à la valeur d'achat du bien :

- Valeur du bien : entre 75 € et 2 500 € TTC.
- Nombre de jours couverts (post acquisition/livraison) : 30 jours.
- Plafond de la garantie : 2 500 € par objet et 5 000 € par an.

Extension de garantie⁽²⁾

Pour tous achats réglés avec votre carte Visa Infinite, vous bénéficiez en cas de panne d'une extension de garantie constructeur supplémentaire de 3 ans sur une liste d'appareils électrodomestiques et produits nomades achetés neufs depuis moins de 5 ans (électroménager, audiovisuel, pocket/image, informatique⁽³⁾).

Le service d'échange à neuf⁽²⁾ :

Si une panne est constatée par un réparateur sur un appareil de première nécessité (réfrigérateur, congélateur, cuisinière, table de cuisson, lave-linge), il vous sera proposé un appareil de remplacement aux caractéristiques techniques et fonctionnalités équivalentes ou l'indemnité correspondant à cet appareil, plutôt que de procéder à une réparation.

Visa Infinite - le Club

- Des Événements⁽⁴⁾ sur mesure construits spécialement pour les porteurs, dans les domaines de la culture, la gastronomie, la mode, le sport et le bien-être.
- Des Privilèges⁽⁵⁾ chez des marques partenaires de renom, comme par exemple : Avis, Sixt, Barrière, Emirates, Relais & Châteaux, La Vallée Village, Interflora, Dalloyau, La Maison du Chocolat...
- Une Invitation⁽⁶⁾ par an à un événement culturel, sportif ou gastronomique ou un coffret cadeau⁽⁶⁾.

Pour recevoir les Événements, Privilèges et Invitations, rendez-vous sur le site www.infinite.visa.fr ou l'application Visa Infinite pour créer votre profil et vous inscrire aux newsletters.



**CAISSE
D'EPARGNE**
Vous être utile.

Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

(1) Les garanties d'Assurances du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited, pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Epargne, auprès d'AXA France IARD et AXA France VIE, entreprises régies par le Code des assurances. AXA FRANCE VIE, SA au capital de 487 725 073 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 310 499 959, AXA FRANCE IARD, SA au capital de 214 799 030 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 722 057 460 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE. Les garanties d'Assurance du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Epargne, auprès de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Fragonard Assurances, SA au capital de 37 207 660 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 479 065 351 - Siège social : 2 rue Fragonard - 75017 Paris.

(2) Selon les conditions, limites et exclusions figurant dans les engagements contractuels en vigueur. Garantie Achat et Extension de Garantie Constructeur sont des contrats assurés par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860.

(3) Valeur d'achat unitaire d'au moins 75 € TTC réglés en totalité avec la carte Visa Infinite et bénéficiant d'une garantie fabricant d'au moins 1 an. Prise en charge dans la limite de 3 000 € par sinistre et par année d'Assurance.

(4) Prix des Événements exclusivement négocié pour les porteurs de la carte Visa Infinite. Les conditions sont disponibles sur infinite.visa.fr.

(5) Toutes ces offres sont soumises aux conditions des offres Visa Infinite et aux conditions générales des partenaires Visa Infinite. Certaines ont une durée de validité limitée. Liste complète des partenaires Visa Infinite et conditions détaillées des offres sur le site infinite.visa.fr ou l'application mobile visa infinite. Sous réserve de paiement avec la carte Visa Infinite.

(6) Jusqu'à deux places ou un coffret cadeau (équivalent à une Invitation pour 2 personnes) offerts par porteur de la carte Visa Infinite par an, sous réserve de disponibilité et dans la limite des stocks disponibles.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.